

## **PROCÈS VERBAL SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 29 septembre à 19 heures, les Membres composant le Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Marie France PARRAIN, Maire, pour la tenue de la séance ordinaire publique qui s'est déroulée en Mairie, à laquelle ils ont été convoqués par courriel le 20 septembre 2022, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **Etaient présents :**

Mme PARRAIN, Maire

M. CAPITANIO, Mme PRIMEVERT, Mme HERVÉ, M. CHAULIEU, Mme PEREZ, M. CADEDDU, Mme HARDY, M. BORDIER, Mme BEYO, M. MARIA

*Adjoints au Maire*

Mme VIDAL, MM. SAMBA, REMINIAC, LEJEUNE, Mmes YVENAT, DELESSARD, PAIRON, FRANCKHAUSER, MM. FRESSE, FRANCINI, Mmes SOUBABERE, NOUVEL, MM. TURPIN, MONFORT, Mmes DOUIS, VINCENT, MM. DELEUSE, MAROUF, THOVEX, TENDIL, Mme LEYDIER, MM. SIMEONI, BOUCHÉ, Mme CERCEY, M. MAUBERT

*Conseillers Municipaux*

### **Absents représentés :**

conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. BARNOYER, ayant donné mandat à M. LEJEUNE jusqu'à la question n°15

M. HERBILLON ayant donné mandat à Mme le Maire

Mme CHAPTAL ayant donné mandat à Mme PRIMEVERT

Mme HERMOSO ayant donné mandat à Mme HARDY

Mme GUILCHER ayant donné mandat à Mme BEYO

M. LEFEVRE ayant donné mandat à M. BORDIER

Mme PHILIPONET ayant donné mandat à Mme HERVÉ

M. BETIS ayant donné mandat à M. BOUCHÉ

Mme PANASSAC ayant donné mandat à Mme CERCEY

Les Membres présents formant la majorité des Conseillers en exercice peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code précité à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal pour la présente session.

M. MARIA ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte.

Ces formalités remplies la séance du Conseil Municipal a commencé à 19h00.

### **Assistaient également au Conseil Municipal :**

M. SOLER, Directeur Général des Services,

M. CARLIER, Directeur Général Adjoint des Services,

M. BAYER-VILAIN, Directrice Générale Adjointe des Services,

Mme RAIMOND, Responsable du Secrétariat Général,

M. COELHO, Adjoint à la Responsable du Secrétariat Général.

## **Approbation du procès-Verbal du Conseil Municipal du 30 juin 2022.**

*Les Membres du Conseil Municipal, APPROUVENT le procès-verbal de la séance du jeudi 30 juin 2022. M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Cercey, M. Maubert s'étant abstenus*

### **AFFAIRES GENERALES**

#### **1 – Approbation de l'adhésion au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) des communes de Fleury-Mérogis (91) et de Sèvres (92).**

*Sur le rapport de Mme Delessard*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

#### **2 – Approbation de l'adhésion au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) de la communauté d'agglomération Val Parisis (95).**

*Sur le rapport de M. Lejeune*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

#### **3 – Approbation de l'adhésion au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des trois Forêts (95).**

*Sur le rapport de M. Bordier*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

#### **4 – Syndicat INFOCOM 94 – Demande de retrait de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés.**

*Sur le rapport de M. Chaulieu*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

### **AFFAIRES SCOLAIRES**

#### **5 – Séjours de vacances d'hiver et de printemps de l'année 2023 – Reconduction en 2023 des Tarifs des participations familiales de l'année 2022.**

*Sur le rapport de Mme Primevert*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

#### **6 – Classes de découvertes organisées en 2023 – Reconduction des tarifs de participations familiales pour l'année 2023.**

*Sur le rapport de Mme Franckhauser*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

### **PERSONNEL**

#### **7 – Création d'un Comité Social Territorial (CST) local.**

*Sur le rapport de Mme le Maire*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

**8 – Approbation des modalités de prise en charge des frais de déplacements temporaires (mission et formation).**

*Sur le rapport de Mme le Maire*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

**9 – Approbation de la possibilité de pourvoir un poste par voie contractuelle.**

*Sur le rapport de Mme le Maire*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

**10 – Approbation de la modification du tableau des effectifs.**

*Sur le rapport de Mme le Maire*

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 4 abstentions (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Cercey).

<b>AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME</b>
---

**11 – Approbation du rapport annuel de la Commission Communale Pour l'Accessibilité (CCPA) des Personnes Handicapées pour l'année 2021.**

*Sur le rapport de Mme Beyo*

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 4 abstentions (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Cercey).

**12 – Autorisation donnée à Madame le Maire de signer le marché public de prestations similaires relatif à l'entretien, la maintenance et les travaux courants des espaces verts.**

*Sur le rapport de M. Monfort*

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 4 abstentions (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Cercey).

**13 – Approbation du principe de la gestion des mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires par voie de concession de service et présentation de ses principales caractéristiques.**

*Sur le rapport de M. Chaulieu*

*Après intervention de M. Maubert*

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, 4 abstentions (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Cercey).

**14 – Acquisition amiable d'un bien sis 5 rue des Bretons et autorisation donnée à Madame le Maire de signer l'acte authentique.**

*Sur le rapport de M. Bordier*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

**15 – Approbation de l'échange foncier sans soulte entre la Ville de Maisons-Alfort et la Congrégation Saint-Joseph de Cluny sur les parcelles section AX n°55 et 57 au 110 bis avenue du Général de Gaulle, suite à son déclassement par anticipation.**

*Sur le rapport de M. Capitanio*

Après en avoir délibéré, votée par 43 voix, 2 abstentions (Mme Panassac, Mme Cercey).

Arrivée de M. Barnoyer, Maire-Adjoint

**16 – Approbation de la convention-type relative à la mise à disposition et à l'utilisation du Centre Aquatique Arthur Hévette au profit des collèges et lycées, des clubs et des associations pour l'organisation de séances d'entraînement à la natation.**

*Sur le rapport de M. Bordier*

*Après intervention de M. Bouché*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

**17 – Approbation d'une convention de mise à disposition à titre onéreux d'un bureau et d'un véhicule municipal avec chauffeur pour un forfait annuel de 6.000 km au profit de Monsieur Michel HERBILLON Député de la 8<sup>ème</sup> circonscription du Val-de-Marne et Conseiller Municipal de Maisons-Alfort.**

*Sur le rapport de Mme le Maire*

Après en avoir délibéré, votée par 40 voix, voix contre 5 (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Cercey, M. Maubert).

**18 – Approbation de la durée d'amortissement des biens dans le cadre de la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour le budget communal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.**

*Sur le rapport de M. Thovex*

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, voix contre 4 (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Cercey).

**19 – Approbation du projet de règlement budgétaire et financier rendu obligatoire par l'adoption anticipée de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour le budget communal.**

*Sur le rapport de Mme Soubabère*

Après en avoir délibéré, votée par 41 voix, voix contre 4 (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Cercey).

**20 – Présentation du rapport d'activité de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois pour l'année 2021.**

*Sur le rapport de M. Capitanio*

*Après intervention de MM. Bouché et Maubert*

Ont pris acte.

**21 – Approbation de l'exonération facultative de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des logements ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie.**

*Sur le rapport de Mme le Maire*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

**22 – Approbation de la majoration de la cotisation de taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale.**

*Sur le rapport de Mme le Maire*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

**23 – Budget communal - Approbation du budget supplémentaire de l'exercice 2022 du budget principal.**

*Sur le rapport de Mme le Maire*

*Après intervention de M. Maubert*

Après en avoir délibéré, votée par 40 voix, 1 abstention (M. Maubert), voix contre 4 (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Cercey)

**Le Maire**

**Marie France PARRAIN**

**Le Secrétaire de séance**

**Romain MARIA**